

L'ÉCHANGE, REVUE LINNÉENNE

Société Linnéenne de Lyon

Procès-verbal de la séance du 25 juillet 1894

Présidence de M. Couvreur.

M. Rey continue ses *Remarques en passant*, sur les *Curculionides* tribu des *Eirrhinides*.

M. le Président met aux voix l'admission de MM. Taucheron et Grange, présentés dans la précédente séance, comme membres de la Société. Elle est adoptée à l'unanimité.

La parole est donnée à M. le Dr Jacquemet qui fait part à la Société de la suite de ses recherches sur les terrains quarternaires des environs de Crémieu.

M. le Dr Jacquemet a fait de nombreuses fouilles dans les grottes de cette région.

Grâce à sa persévérance et à la profondeur à laquelle les recherches ont été faites il a pu reconstituer une faune extrêmement riche en vertébrés. La grotte de la Balme seule lui a fourni 36 espèces tant mammifères qu'oiseaux, de nombreux silex, taillés ainsi que la trace de 3 foyers qui indiquent que l'homme habitait ces grottes et qu'il faisait sa nourriture des animaux dont on retrouve les restes en si grande abondance. M. le Dr Jacquemet a du reste consigné toutes les observations qu'il a faites dans son travail sur les terrains quaternaires des environs de Crémieu.

La séance est levée à 9 heures 20.

REMARQUES EN PASSANT

par C. Rey

Lu à la Société Linnéenne de Lyon, le 9 avril 1894.

CURCULIONIDES (Suite)

TRIBU DES BRACHYDÉRIDES (Suite)

Chlorophanus pollinosus F. (*gibbosus* Pk.) — La variété *montanus* R. a le dos des élytres un peu cuivreux ou verdâtre :

Chamonix. La variété *sparsus* R. a les squames jaunes peu serrées. — Dans ce genre, les caractères tirés du rostre sont illusoire, et, seul des espèces françaises, le *viridis* mérite d'être séparé.

Chlorophanus viridis L. — La variété *Bompari* R. est de taille moindre, avec le dos des élytres d'un vert plus foncé. — Pyrénées.

Polydrosus (Eudipnus Thoms.) micans F. (*mollis* Stroëm.) — Quelquefois tout le dessus du corps est verdâtre. Le *cocciferae* Ksw. est plus mat : — Grèce, sur le Chêne-coccifère.

Polydrosus sericeus Schall. — Les mâles sont plus étroits, d'un vert moins doré, parfois bleuâtre.

Polydrosus flavipes D.G. et *impressifrons* Gyl. — Ne sont pas encore des espèces bien délimitées, le front et le rostre variant quant aux impressions et ce dernier étant plus ou moins court (*curtirostris* des Goz.) — La variété *Reyi* des Goz. a tout le dessus du corps d'un gris mat ; le *flavovirens* Gyl. répond à une variété d'un vert pâle de l'*impressifrons*, seulement la pubescence paraît un peu moins longue et moins obscure.

Polydrosus cervinus L. (*undatus* F.) — Varie beaucoup pour les dessins et la couleur. Ainsi le *virens* Boh. est presque entièrement vert ; le *cinereus* R. est d'un cendré mat et l'*obscurus* R. presque noir — Collioure.

Polydrosus griseoaeeneus Des Goz. — Est moindre que *cervinus*, d'un vert assez brillant, piqueté de brun. — France méridionale, sur les Pins.

Polydrosus maculosus Hbst. — Assez grand, d'un roux doré, maculé de noir. — Bourbonnais.

Polydrosus pilosus Gredl. (*niveopictus* Reiche). — Assez grand, noir mat, damassé de blanc : Saule marceau, lieux montagneux. — La variété *nodulosus* Chevr. (*Peragalloi* Desbr.) est presque entièrement noire : Mont Borréon, près de Nice. — Les *maculosus*, *pilosus* et *nodulosus* sont sans doute une seule et même espèce, car ils ont le caractère commun, quoique faible, de présenter un

tubercule oblong, près de la base du 3^e interstrie. — Montagnes.

Polydrosus sparsus Sch. — Jolie petite espèce qui se prend sur l'Osier. — Lyon, Tournus.

Polydrosus prasinus Ol. (*planifrons* Gyl.) — Ressemble aux *sericeus* et *impressifrons*, mais différent par la couleur des pattes qui sont noires avec des écailles vertes. La variété *Bohemani* Sch. est d'une couleur plus mate et bleuâtre. — Sur les Chênes.

Polydrosus chrysomela Ol. — Je n'ai pas vu de différence pour la saillie des épaules entre les *chrysomela* Ol., *confluens* Steph. et *perplexus* Gyl., sinon que les élytres sont un peu plus globuleux et ramassés chez les ♀ : sur les Genêts. — Quant au *salsicola* Frm., je le crois une espèce distincte, à pilosité soyeuse, plus uniforme et verdâtre : — Valery-sur-Somme, eaux saumâtres.

Polydrosus pterygomalis Sch. — D'un vert assez brillant, passant du vert bleu au gris mat ; espèce remarquable entre toutes par ses tempes relevées en bosse près des yeux : — Cerisiers, Aubépines.

Polydrosus corruscus Germ. — Encore plus brillant que *pterygomalis* ; mais tempes non relevées vers les yeux, et ventre squameux au lieu d'être simplement pilifère. Varie du vert au vert bleuâtre : — Sur les Saules.

Homapterus subnudus Frm. — Est un *Polydrosus* d'un noir mat et dépourvu d'écailles : — Mont-Dore, Pyrénées.

Metallites mollis Germ. (*impar* Des Goz.) — La couleur d'un vert doré passe quelquefois au roussâtre : — Sur les Sapins.

Metallites iris Ol. (*ambiguus* F.) — Varie beaucoup. Ceux du midi de la France et de Corse ont une forme un peu plus ramassée, avec les élytres souvent sans ligne suturale blanche (*marginatus* Steph.) — Sur les Chênes, avant qu'ils aient poussé.

Metallites murinus Dej. — Varie du gris cendré au gris verdâtre : — France méridionale.

(A Suivre).

Descriptions de deux Coléoptères de la Turquie d'Asie

Dorcadion Delagrangi n. sp. Pedibus rufis: articulo primo antennarum piloso; elytris nigro vel fusco-tomentosis, sutura bivittisque (dorsali humeralique raro postice conjunctis ♀) niveis. Long. 10-13 mill. Syria.

Assez court, peu allongé d'un brun ou noir fauve velouté ♂, avec la pubescence d'un fauve jaunâtre nette et dense ♀, à dessins blancs. Antennes (au moins le 1^{er} article) et pattes plus ou moins rougeâtres. Tête en majeure partie pubescente de gris blanc avec deux taches occipitales veloutées triangulaires ♂. Prothorax orné d'une épine médiane, presque entièrement gris sur les côtés avec une étroite ligne médiane blanche sillonnée, flanquée de deux autres parallèles larges, brunes ou noirâtres. Elytres (paraissant présenter deux côtes légèrement saillantes chez ♂) un peu diminués vers les épaules qui sont larges, saillantes, assez anguleuses, peu arrondies aux angles, débordant bien le prothorax dans cette partie, arrondis à l'extrémité et un peu dehiscent dans cette partie, à pubescence foncière veloutée noirâtre ou brunâtre fauve ♂, d'un fauve jaunâtre ♀, avec une bordure externe large, la suture étroitement et deux bandes élytrales blanches (l'interne plus courte) réunis aux épaules et ordinairement aussi près de l'extrémité ♂, quelques petites taches plus foncées, variables par la forme et le nombre vers la suture ♂ ♀, plus nettes chez ♀, dessous du corps.

noir pubescent de gris fin; ♀ à taille plus avantageuse, bandes moins accentuées et pubescence générale fauve-jaunâtre.

Long. 10-13 mill. Hte-Syrie, Akbès (Ch. Delagrangé)

C'est à tort que j'ai indiqué cet insecte sous le nom de *D. Eugeniae* Ggl. (An. Fr. 92, p. 418) espèce voisine de *divisum*, v. *insulare* Kr., *D. Delagrangei* au contraire se rapproche de *Emgei* Ggl. Il rappelle bien d'aspect *D. accola* Heyd. (Deuts. 94, p. 87) avec coloration plus claire des pattes, la bande élytrale interne plus prolongée en arrière, ordinairement séparée de l'autre ♀, et la forme plus régulière ♀, en ovale allongé.

Olibrus globiformis Trn. in lit. Minor, sat late ovatus et convexus, brunneus, nitidus; *Ol. testaceus* statura et colore vicinus sed obscurior, brevior, subrotundatus.

Long. 2 1/2 mill. Caramania.

En ovale très court, large aux épaules, subarrondi, très brillant et convexe, brun avec les antennes et pattes testacées. Tête et prothorax à ponctuation presque imperceptible, ce dernier rebordé, légèrement bisinué et un peu moins large que les élytres à la base. Ecusson triangulaire, assez petit, presque lisse, à rebord scutellaire peu effacé. Elytres à rebord sutural paraissant effacé en avant avec les stries suturales assez marquées surtout en arrière où elles se réunissent, les autres ou rangées de points modérément nettes: interstries à ponctuation très fine, peu visible. Metasternum brillant à ponctuation forte, écartée. Dessus du corps testacé fauve.

Long. 2 1/2 mill. Caramanie (Coll. Tournier).

D'après le travail de M. Guillebeau (Rev. Ent. 1892, p. 165) cette espèce doit se cataloguer près de *castaneus* Baudi, dont elle diffère par la coloration plus foncée et la forme en ovale très court, subarrondi; se distingue aussi des *Heydeni* Flach. = *Freyi* Trn. et *Seidlitzii* Flach. par la taille moins avantageuse.

MAURICE PIC

Notes sur quelques Dasytides d'Algérie

Mes chasses me permettent d'ajouter quelques habitats nouveaux et quelques notes déterminatrices sur plusieurs espèces de *Dasytides*, renseignements que je crois utiles de publier, si imparfaits et incomplets qu'ils soient, étant ennemi des notes de collections qui ensevelissent tout dans une inutile personnalité.

Henicopus physomerus Frm. Localités nouvelles. A. Sefra et Mecheria, région montagneuse.

Divales bipustulatus F. Le ♂ de cette espèce paraît être toujours noir en entier tandis que la ♀ offre une tache humérale rougeâtre plus ou moins étendue.

Dasytes flavescens v. *pectoralis* Baudi, à tête rouge, élytres unicolors; paraît rare en Algérie, je l'ai capturé aux Salines, Affreville et Teniet-El-Hâd. Cette

espèce et *posticus* Solsk. par leur petite taille et leurs longs poils dressés rappellent les *Dasytiscus* groupe I du travail de M. J. Bourgeois (An. Fr. 85 p. 255) La var. *inapicalis* Pic, de cette dernière espèce présente les élytres à colorations uniforme non tachés de flave à l'extrémité; antennes et pattes plus ou moins brunes, cuisses un peu obscurcies, elle vient de Teniet et Duvivier.

Dasytes (Mesodasytes) albipilis Pic. Je détermine avec doute sous ce nom plusieurs exemplaires moins étroits que *tibiellus* Muls. d'un noir bronzé avec les tibias et tarses testacés seulement: (1) quelques poils courts obscurs dressés et remarquables par une pubescence blanchâtre couchée.

Long. 4 mill. Mecheria dans le sud Oranais.

Dasytes (Pseudodasytes) Sefrensis n. sp. ♂. Assez particulier par sa coloration générale noire à vague reflet métallique sur le dessus du corps. Grand allongé, noir à vague reflet métallique en dessus: tibias et tarses quelquefois vaguement roussâtres: des poils foncés dressés avec une pubescence couchée grisâtre. Tête creusée sur le front, à ponctuation forte, écartée en arrière, les yeux gros, entiers. Antennes atteignant le milieu du corps, foncées à articles dentés à partir du 3^e; 5^e, 6^e, 7^e bien élargis, les derniers assez allongés. Prothorax un peu plus large que long, rebordé en arrière, à ponctuation forte, peu serrée avec une dépression postérieure médiane et de longs poils noirs dressés droits. Elytres très allongés, bien plus larges que le prothorax avec les épaules saillantes, arrondies, l'extrémité anguleusement arrondie; ponctuation écartée, fine et rapprochée; pubescence grisâtre fine avec des poils foncés mi-dressés, moins longs que ceux du prothorax. Pattes longues, grêles, avec les tarses postérieurs aussi longs que les tibias. Dessous du corps foncé.

Long. 5 1/2 mill. Ain-Sefra, région montagneuse.

Dasytes (Pseudodasytes) X Waltl. Espèce non encore signalée en Algérie, une ♀ à prothorax entièrement rouge de Saïda dans l'Oranais.

Lobonix gracilis Reit (*ruficollis* Rafr.) sur les fleurs d'aubépine à Oued Imbert en mai ou en battant des Chênes à Mecheria les premiers jours de juin.

Xaplocnemus Bonnairi Pic in lit. Espèce noire voisine de *pulverulentus* Küst. à longs poils foncés dressés et ponctuation forte. ♂ à articles des antennes seulement un peu plus dentés. A. Sefra

Long 4 1/2. (Baron Bonnaire Hénou) Mecheria (Pic).

Dasytiscus (2) vestitus Küst var. B. Bourgeois (An. Fr. 85 p. 264) à Guelma.

Dasytiscus vestitus var C. (*nigrofemoratus* Pic) A. Sefra et Mecheria. Pubescence du dessus du corps assez fine, la pubescence micacée courte; cuisses en majeure partie noires; coloration foncière moins verdâtre que le type, légèrement cuivreuse. Long. 2 1/4 à 3 1/4 mill.

MAURICE PIC.

(1) Quelquefois les tibias et les tarses sont rembrunis à l'extrémité.

(2) En Syrie vit un *Dasytiscus (nigripes* Pic in lit) qui semble différer de *fulvipes* Ret. par la coloration des pattes entièrement foncée ayant les tarses seulement rembrunis, quelquefois avec les premiers articles des antennes de cette coloration; prothorax sans ligne médiane nette large, à pubescence dirigée en rayonnant sur le milieu avec une sorte d'impression sur les côtés de sa base; coloration foncière verdâtre, pubescence blanchâtre. Long. 2 1/2 à 3 mill. Du territoire d'Akbès.

une fois sa phase nymphale achevée, il se disperse à ce point qu'il est difficile d'en trouver des traces jusqu'à la génération suivante ; il n'est pas rare aux environs de *Ria* dans les conditions précitées.

La larve de cette espèce a pour parasite un ver de diptère claviforme remarquable par les nombreux poils à bout tronqué, disposés en faisceaux serrés sur toute sa surface.

Sitones tibialis, Herbst.

(HERBST, KÆFER, 1795, T. 6, p. 217.)

LARVE : Longueur, 3 à 4 millimètres ; largeur, 1 millimètre 5.

Corps arqué, mou, charnu, blanchâtre, couvert de légères soies roussâtres éparses, convexe en dessus, subdéprimé en dessous, subarrondi aux deux extrémités.

Tête petite, orbiculaire, jaunâtre clair, lisse et luisante, finement pointillée, parsemée de légères soies rousses, sillon médian peu apparent, se bifurquant au vertex, les deux branches obsolètes et peu ouvertes allant se perdre en arrière de la base des mandibules ; lisière frontale rougeâtre et droite, deux points en arrière du milieu du bord antérieur donnant chacun naissance à un poil, deux autres en arrière de chaque branche ; — épistome flave, long et large, à angles arrondis, à milieu déprimé, bifovéolé, labre en demi ovale transversal, cilié de roux ; — mandibules larges arquées, se joignant sans se croiser, à base large et ferrugineuse, avec fossette basilaire médiane, triangulaire et testacée, bordée d'une légère carène, à extrémité noire et bidentée, les deux dents très aiguës ; — mâchoires à base large, tuméfiée et coudée, débordant le dessous de la tête, à tige oblique en dedans, lobe court, rougeâtre pectiné de roux, palpes à base ciliée, de deux petits articles, le basilaire cylindrique, deux fois plus long que le terminal qui est obtus ; lèvre inférieure dilatée et ciliée, avec trait médian brun se bifurquant en deux légères lignes aboutissant aux palpes labiaux qui sont petits, cylindriques, rougeâtres, droits et biarticulés, l'article terminal très court ; languette peu apparente ; antennes émergeant en arrière du milieu de la fossette des mandibules, de deux articles très courts, le terminal globuliforme.

Segments thoraciques transverses et convexes, éparsément ciliés, s'élargissant graduellement, le premier un peu plus large que la tête, à bord antérieur lisse et roussâtre, à bord postérieur bimamelonné, à côtés relevés par un léger bourrelet, deuxième et troisième un peu plus larges, avec tubercules latéraux et incision transverse coupant l'arceau en deux bourrelets, l'antérieur faiblement bimamelonné.

Segments abdominaux arqués, convexes et transverses, s'atténuant vers l'extrémité, pointillés et finement ridés, éparsément ciliés, ternes, les sept premiers avec incisions transverses relevant chaque arceau en deux et trois bourrelets venant aboutir à un

mamelon latéral taché de jaunâtre clair, garnis de cils de longueur inégale, huitième et neuvième avec une seule incision, extrémité anale tronquée et bilobée, un cil émergeant de chacun des lobes latéraux et deux du lobe médian.

Dessous de la tête roussâtre, les segments thoraciques tuméfiés et ciliés à l'emplacement des pattes, les segments abdominaux déprimés, chaque segment diagonalement incisé de chaque côté, par suite relevé en trois bourrelets, un grand médian, saillant, transverse, garni d'une rangée transverse de courtes spinules, deux latéraux obliques, huitième avec rangée transverse de courtes aspérités, neuvième avec rangée transverse de cils, extrémité anale jaunâtre, lisse et brillante terminée en arête biincisée, les deux incisions aboutissant à la fente qui est transverse et traversée par deux traits crucialement incisés, au-dessous de la fente est un mamelon quadricilié : une rangée latérale de mamelons parallèle à la rangée de mamelons dorsaux longe les flancs, la ligne de séparation de cette double rangée servant de trait d'union aux régions dorsale et ventrale.

Pattes nulles, bourrelets et mamelons à l'aide desquelles la larve chemine en tenant lieu.

Stigmates très petits, arrondis, blanchâtres, à pérित्रème roussâtre et cilié ; la première paire sur le mamelon latéral du premier segment thoracique, les suivantes au-dessus de la rangée de mamelons latéraux dorsaux et au milieu environ des huit premiers segments abdominaux.

L'existence de cette larve est souterraine, elle vit des racines du pin et du grand genêt à balai dont elle ronge les couches superficielles ; dans les bois des environs de *Ria*, elle passe l'automne et l'hiver sans avoir à appréhender la rigueur des froids, la couche terreuse qui la recouvre lui servant de couverture, aussi son activité ne se ralentit-elle pas ; au printemps, elle redouble d'ardeur et d'activité, aussi, quand arrivent les beaux jours de mai, parvenue à complet développement, songe-t-elle à se transformer ; à cet effet, au fond même de son couloir, elle tasse le sol toujours frais à cet endroit, le façonne en forme de loge ovalaire dans laquelle, quelques jours après, elle se dépouillera de sa forme larvaire et se montrera sous les traits suivants :

NYPHE : Longueur, 3 millimètres ; largeur, 1 millimètre.

Corps arqué, mou, charnu, blanchâtre, couvert de courtes spinules noires, convexe en dessus, subdéprimé en dessous, arrondi à la région antérieure, atténué à l'extrémité opposée qui est bifide.

Tête allongée, deux courtes spinules droites convergentes au-dessus des yeux, deux un peu plus longues en arrière à pointe arquée en dedans, deux sur l'occiput qui est convexe, droites et divergentes ; le premier segment thoracique à pourtour garni de courtes spinules à base bulbeuse, deux autres rangées de ces mêmes spinules bordent la ligne médiane, le deuxième court, transverse, le troisième avec très courtes spinules ; segments abdominaux avec légère teinte jaunâtre, s'atténuant vers l'extrémité, les six premiers courts et transverses avec rangée de trois à quatre courtes spinules ; septième et huitième plus pâles avec rangée transverse de quatre courtes spinules, neuvième tronqué, terminé par deux épines à pointe acérée et arquée en dedans, à base bulbeuse, à extrémité rougeâtre ; scape des antennes oblique, funicule noduleux reposant par le bout de sa massue sur les cuisses de la première paire de pattes ; genoux en saillie, chargés de deux spinules inégales, l'extérieure courte, l'intérieure arquée en dedans.

Cette nymphe est agile, elle peut imprimer à ses segments abdominaux des mouvements saccadés lui permettant de pirouetter sur place : la phase nymphale a une durée d'une quinzaine de jours environ.

ADULTE. C'est un insecte assez lent dans ses mouvements, ce n'est qu'au milieu de la journée qu'il déploie un peu d'activité, c'est en juillet qu'il fait son apparition ; de jour, il se tient cramponné à la tige des plantes, ou sous les feuilles, quelquefois sur les fleurs ; la nuit, c'est à la base du tronc ou sous les pierres qu'on le trouve : le rapprochement des deux sexes a lieu en été, et les individus qui n'ont pu s'accoupler passent l'hiver à moitié enterrés au pied des arbres ou au pied des plantes.

Aphodius foetidus, Fabr.

(MULSANT, *Lamellicornes*, 1871, p. 191.)

LARVE : Longueur, 5 millimètres ; largeur, 1 millimètre 2.

Corps grêle, arqué, charnu, blanc terne à son jeune âge, puis blanchâtre, lisse et luisant, couvert de courtes soies rousses, convexe en dessus, déprimé en dessous, arrondi aux deux extrémités.

Tête petite, semi-ovale, cornée, rougeâtre, marbrée de taches sous-cutanées pâles, avec longues soies éparses, ligne médiane bifurquée en deux traits allant se perdre en arrière de la base antennaire, deux lignes de quatre points chacune et une fossette uniloculée de chaque côté en arrière du milieu de la lisière frontale qui est droite ; — épistome large, trapézoïdal, transversalement cilié ; labre grand, transversalement semi-elliptique à bords incisés et courtement ciliés ; mandibules assez longues arquées, à base ferrugineuse, à extrémité noire, la gauche tridentée, la droite bidentée, avec molaire au tiers inférieur de la tranche interne ; — mâchoires allongées, obliques, lobe arqué, faiblement cilié et denté avec long poil, ce qui le fait paraître bifide ; — palpes de quatre articles, à peu près égaux ; menton transverse, charnu, déprimé ; — lèvre inférieure constituée par une masse charnue sur laquelle sont implantés deux courts palpes droits biarticulés, sans traces apparentes de languette ; — antennes longues, arquées en dessus, testacées, à premier article tuberculeux, deuxième plus long, cylindrique, troisième égal à bout renflé, quatrième plus large, prolongé en pointe en dessous, cinquième très petit, ce qui fait paraître l'extrémité bifide ; ocelles nuls.

Segments thoraciques avec longues soies éparses, s'élargissant peu d'avant en arrière, le premier un peu plus large que la tête, transversalement incisé, formé de deux bourrelets, un premier entier à milieu bimamelonné, un deuxième court, médian bimamelonné aussi, deuxième et troisième bi incisés, formés de trois bourrelets, l'antérieur entier, les deux suivants courts et médians.

Segments abdominaux arqués et fortement convexes, chargés de courtes spinules mêlées à de longues soies éparses, les six premiers formés comme les deux précédents de trois bourrelets chargés d'une rangée transverse de courtes spinules, les trois suivants entiers, à bord postérieur garni d'une rangée de longs cils roux, sac tronqué transversalement strié, fente anale transverse et incisée au milieu du bord du mamelon et non au-dessous.

Dessous déprimé, les segments abdominaux diagonalement incisés sur leurs côtés, poche renflée chargée de courtes spinules diversement implantées, suivies d'un double renflement charnu à fond jaunâtre : un bourrelet latéral en forme de chaînon longe les flancs et sert de limite aux deux régions dorsale et ventrale.

Pattes allongées, latérales, roussâtres, éparsément ciliées, et courtement spinuleuses, hanches longues, cylindriques, trochanters courts, coudés, cuisses à bout renflé, jambes subcomprimées, terminées par un tarse à base charnue et épineuse, à bout roussâtre, corné, en forme d'épine droite et peu crochue.

Stigmates petits, flaves, à péritreme roux doré et semi-lunaire, la première paire renversée sur le bourrelet de séparation des deux premiers segments thoraciques, les suivantes moins apparentes près du bord antérieur des huit premiers segments abdominaux et au-dessus du bourrelet latéral.

Lorsque les froids ont perdu leur maximum d'intensité, nombre d'espèces, même dans les hautes montagnes, sortent de leur sommeil hivernal pour se rapprocher et s'accoupler ; de ce nombre est comprise l'espèce dont nous venons de décrire la larve ; la copulation achevée, la mère vole aussitôt à la recherche du milieu nourricier nécessaire à sa progéniture ; à cette époque, il ne reste plus que quelques bouses de la saison dernière, ce seront justement ces déjections desséchées et bien des fois gelées qui serviront de pâture à nos jeunes larves, le morceau en sera dur, mais que ne peut obtenir un appareil mandibulaire chargé de sept dents, quatre à gauche, trois à droite ; sans difficulté, la larve taille, ronge des passages sinueux dans lesquels elle se tient le corps constamment arqué ; durant quatre mois, de mars à fin juillet, elle s'alimente de jour comme de nuit, ne prenant de repos qu'au moment des mues, lesquelles, selon toute probabilité sont de cinq ; après le dernier changement de peau, l'appétit est insatiable, puis il cesse tout à coup ; dès ce moment, la larve, au lieu de grossir, diminue par l'évacuation des derniers restes digérés, de manière à laisser les intestins libres, ce qui donne à son corps une teinte bien plus blanchâtre, se taille sans quitter la bouse, mais près de la calotte supérieure, une loge oblongue, proportionnée au volume de son corps, dont elle lisse les parois ; ces préliminaires achevés, le tronc perd de sa forme courbe et de sa couleur blanchâtre, premiers symptômes de la transmutation, les dilatations et les contractions achèvent de compléter l'œuvre de travestissement de cette larve en la nymphe dont suit la description.

NYMPHE. Longueur, 4 millimètres ; largeur, 1 1/2 à 2 millimètres.

Corps oblong, charnu, jaune nankin, glabre, convexe en dessus, déprimé et subarqué en dessous, à région antérieure arrondie, la postérieure atténuée et bifide.

Tête transversalement ovalaire, à chaperon légèrement relevé et avancé en pointe en regard de la surface oculaire ; premier segment thoracique rectangulaire, à milieu légèrement caréné, deuxième et troisième triangulaires, ce dernier à milieu canaliculé ; segments abdominaux s'atténuant vers l'extrémité, courts, transverses, navicu-

laïres, leur bord postérieur caréné, segment anal prolongé en dessus en deux longs styles membraneux à pointe rembrunie et divergente, le dessous est trilobé, le lobe médian allongé ; le bout de la massue antennaire repose sur le milieu des cuisses de la première paire de pattes, genoux rentrés non saillants.

Dans sa loge, la nymphe repose droite, les filets caudaux engagés dans la dépouille larvaire : ses mouvements défensifs consistent en de légères inflexions des derniers segments abdominaux suffisants pour déplacer le corps : la phase nymphale a une durée d'une quinzaine de jours.

ADULTE : n'est pas rare en automne et au printemps, à Belaj, près de la maison forestière du Canigou, à l'altitude de 1500 mètres, sous les déjections des grands ruminants.

La particularité que nous avons signalée à l'égard du changement de couleur de la larve, au moment de sa transformation en nymphe, nous remet en mémoire le fait suivant :

LARVES D'APHODIENS,

LEUR TRAIT SPÉCIFIQUE, LEUR ROLE, LEURS ENNEMIS.

Un huit juin, à Belaj, sur les terrains de pacage sis à 1600 mètres d'altitude, nombreuses sont les larves d'*Aphodiens* qui grouillent dans l'intérieur des bouses, vivant de ces matières évacuées par les grands ruminants, les unes de couleur terne, couleur des déjections absorbées, d'autres blanchâtres, d'autres enfin de couleur blanc de lait, parmi elles sont des petites, des moyennes et des grandes et dans toutes ces tailles, des teintes, avons-nous dit, diversifiées.

Dans ce nombre d'espèces et d'individus, il y aurait fort à faire pour discerner la larve d'une espèce donnée, s'il n'y avait aucune indication caractéristique particulière : quel est le trait qui pourrait bien les différencier, au point de vue spécifique, depuis la plus petite l'*Aphodius parallelus*, jusqu'à la plus grande, l'*A. rufipes* ou le *Teuchestes fossor*, en passant par l'*A. alpinus*, *fmelarius*, *rufescens*, *parallelus*, etc. c'est-à-dire dans un amalgame de sept à huit espèces de tailles différentes, il y en a un ! c'est celui qui réside en la couleur : en effet, toute larve d'aphodien, à mesure qu'elle se développe, que la matière adipeuse augmente, perd de sa diaphanéité, quelle que soit l'espèce à laquelle elle appartienne, et cette particularité peut être appliquée à toutes les larves de lamellicornes en général, le tissu devient de plus en plus blanchâtre et cela si bien, qu'aux approches de la nymphose, la couleur blanche domine, au point de ressembler à du blanc de lait, et il ne saurait en être autrement, attendu que la nature s'est faite une loi stricte en imposant par dégradation aux nymphes du groupe des aphodiens la couleur jaunâtre obtenue à la suite d'une réduction de teinte durant la phase transitoire qui est le prélude de la nymphose. Il existe, en outre, une distinction entre les jeunes larves et celles qui sont le plus âgées : elle consiste en ce que les premières naissent avec une tête si grosse, qu'elle paraît disproportionnée avec le volume de leur corps.

A l'aide des indications qui précèdent, il sera toujours possible de distinguer la larve, même de la plus petite espèce, ne serait-elle pas plus grande à la veille de sa transformation, c'est-à-dire à la fin de son existence larvaire, que celle du premier jour éclosé du plus grand aphodien.

Ces larves d'aphodiens si tranquilles, à existence si paisible, sont traquées dans leur demeure peu enviable, où elles trouvent le vivre et le couvert, par une foule d'ennemis dont les plus implacables sont des Brachélytres et des Histerides, des genres *Staphylinus*, *Philonthus*, *Xantholinus*, *Quedius*, *Hister*, qui, à l'état adulte et en particulier à l'état larvaire, les recherchent pour s'en repaître, et, si le Créateur, dans son admirable prévoyance, n'en avait compensé les pertes par de nombreuses pontes, nul doute que leurs espèces ne fussent en peu de temps considérablement réduites au préjudice de la mission providentielle, qui est le lot de ses inoffensives créatures et dont le rôle consiste à enterrer les déjections des solipèdes ainsi que des grands ruminants et de contribuer ainsi à la fertilisation du sol dans ces pays arides et montagneux, où durant quatre mois de l'année viennent paître de nombreux troupeaux de bêtes à corne et de bêtes à laine

Aphodius ater, de Gêr.

(MULSANT, *Lamellicornes*, 2^e éd., 1871, p. 179.)

Comparée à la larve de l'*A. discus* que nous avons décrite dans notre deuxième mémoire 1892, p. 53, celle-ci, outre sa taille qui est plus allongée 14 millimètres, et plus étroite, 2 millimètres, s'en distingue par les traits suivants :

Corps arqué, tête semi-orbulaire, noirâtre, douze fossettes, en arrière de la lisière frontale qui est subdentée en regard des mandibules ; épistome quadricilié, deux cils médians émergeant du fond d'une fossette, deux latéraux, mandibules à tranche externe bipunctuée, la gauche avec deux rainures au-dessous du biseau ; palpes maxillaires peu allongés, l'article basilaire et le terminal plus courts que les deux médians ; palpes labiaux à premier article renflé, le deuxième bien plus petit ; languette peu saillante, charnue ; antennes allongées, les trois articles médians à bout renflé, et annelé de noir ainsi que le prolongement denté du troisième ; aucune trace ni vestige d'ocelles.

Le premier segment thoracique recouvert sur sa première moitié d'une plaque écaillée noirâtre suivie d'une rangée transverse de longs poils roux épars, ligne médiane faiblement carénée, le bourrelet du deuxième segment bimamelonné, chaque mamelon unicilié.

Les cils qui couvrent les segments abdominaux sont courts ; aux six premiers, les spi-

nules émergent chacune d'une légère fossette oblongue, les poils qui garnissent les septième et huitième sont longs et roux.

Les pattes sont jaunâtres.

Les stigmates très petits ont leur pérित्रème roussâtre.

Cette larve que l'on trouve à *Ria*, aux environs des cortals, sous les crottins des brebis, présente cette particularité d'enterrer profondément, de 16 à 20 centimètres dans le sol et souvent dans des terrains argileux rendus d'une dureté extrême par la sécheresse qui désole les coteaux, les matières qui doivent servir à assurer le cours de son existence ; la provision une fois faite, notre larve bouche avec de la terre l'orifice d'entrée et consomme ses vivres dans le cours de mai et de juin : les réserves ont été proportionnées d'une manière très exacte aux nécessités de l'existence, il ne faut ni restes, ni besoins, aussi la dose en est-elle si bien calculée qu'avec le dernier débris se termine la phase larvaire, dès lors, notre larve n'a plus qu'à prendre position au fond de son réduit et y subir en juillet sa transformation nymphale ; l'adulte formé dès les premiers jours d'août ne peut encore quitter sa loge, le terrain est trop dur pour lui, il faut qu'il soit rendu plus friable par les premières pluies de septembre, alors seulement il lui sera possible de se faire jour à travers la couche terreuse qui l'avait protégé dans le cours de ses deux phases larvaire et nymphale, et se lancer à la recherche des éléments nourriciers, les crottins de chèvre ou de brebis, ceux que comme larve il avait déjà consommés, puis sonnera l'heure de la reproduction qui marquera en même temps la fin de son existence à l'état parfait.

Trechus pyrenaicus. Dej.

(DEJEAN, *species Carab.*, V. 1831, p. 21.)

NYPHE : Longueur, 3 millimètres ; largeur, 1 millimètre 5.

Corps subovalaire, d'abord blanchâtre aux premiers jours de la nymphose, puis jaunâtre, aux derniers jours de la phase nymphale, un peu arqué, charnu, couvert de longs cils roux, convexe en dessus, subdéprimé en dessous, à région antérieure arrondie, la postérieure subatténuée et terminée en pointe obtuse.

Tête très finement pointillée, garnie de longs cils, vertex bombé, disque déprimé, premier segment thoracique scutiforme, à bords latéraux relevés, à angles impressionnés, couverts de longs cils sur le disque et sur les côtés, deuxième segment court, carré, éparsément cilié, troisième plus grand, à milieu sillonné ; segments abdominaux courts, transverses, avec cils noirâtres d'autant moins longs qu'ils se rapprochent de l'extrémité, laquelle se termine par une courte apophyse arrondie, les côtés des sept premiers avec expansion charnue ciliée ; dessous subdéprimé, genoux saillants, inermes, antennes repo-

sant sur le milieu des cuisses des deux premières paires de pattes, puis légèrement arquées en dedans.

La description qui précède a été faite d'après un exemplaire femelle, le corps des nymphes des mâles est plus allongé et un peu plus étroit.

La larve s'enfonce dans le sol pour se transformer et s'y façonne une loge ovalaire, à parois rendues lisses par des pressions exercées à l'aide de son corps : c'est dans le courant du mois d'août qu'a lieu la transformation de la larve d'abord puis de la nymphe.

Lorsque je donnais la description de la larve dans mon deuxième mémoire insérée à la *Revue Linnéenne de Lyon*, 1893, p. 78, j'étais loin de m'attendre qu'un jour je pourrais être en possession de la nymphe, étant donnée la difficulté de la chercher dans un sol rocailleux ingrat, traversé par de nombreuses racines et présentant des obstacles de nature presque insurmontables : une circonstance heureuse pourtant m'était réservée : un 14 août, parcourant un terrain très accidenté, le bas des masses énormes des rochers qui surplombent, à 2600 mètres, le dessous du pic du *Canigou*, mon attention fut attirée par un amas de terre et de pierrailles que la dernière fonte des neiges avait roulé entre deux anfractuosités de rochers, là, les recherches me parurent relativement faciles : à l'aide de mon petit piochon, je fais d'abord place nette aux alentours des débris, et j'attaque du bout de mon outil cette agglomération de petites pierres et de terre : deux, trois, quatre larves de *Trechus* sont mises à nu, successivement trois, quatre nymphes avec des insectes immatures et parfaits ; par précaution, je place dans un petit tube, avec les soins voulus, deux nymphes à seul effet de surveiller l'éclosion et m'assurer ainsi que j'étais réellement en présence de la nymphe du *T. pyreneus* ; mon attente ne fut pas de longue durée ; le même jour et dans le cours du trajet, l'une d'elle éclosait me donnant une femelle de l'espèce, le lendemain, c'était le tour de l'autre ; ces deux nymphes étaient d'une couleur jaunâtre accentuée, lorsque je les pris, teinte spéciale aux sujets déjà avancés dans leur phase nymphale, en effet, la couleur des nymphes aux premiers jours de leur transmutation affecte une nuance blanc terne, puis blanchâtre, passant ensuite au jaunâtre : quoi qu'il en soit, la phase nymphale paraît être de très courte durée et menée avec une rapidité particulière, de six à huit jours, et il faut qu'il en soit ainsi dans ces lieux élevés où les changements si brusques de température font quelquefois même en août et *a priori* dès septembre descendre le thermomètre au-dessous de zéro, ce qui suffirait peut-être pour détruire la génération surprise sommeillant dans son évolution nymphale.

ADULTE : est loin d'être rare de fin mars aux premiers jours de décembre sur tout le revers oriental du *Canigou*, à partir de 1600 mètres et au dessus jusque près du pic, à 2700 mètres environ : c'est sous les pierres qu'on le trouve, il s'enfonce d'autant plus profondément que la température est plus basse ; de jour, lorsque le soleil de midi a réchauffé le bloc sous lequel il se tient, son allure est prompte, vive, et il cherche aussitôt à fuir ; avec la fraîcheur, son activité est sensiblement ralentie et on s'en empare facilement : il est carnassier, attaque les proies vivantes, en particulier les animalcules qui viennent se réfugier sous l'abri dans lequel il se tient.

CONTRIBUTION A L'ÉTUDE

des *AMAURONIA* West

Ce genre de *Malacodermes*, voisin de *Dasytiscus* Ksw, avec les ongles des tarses autrement conformés, a été créé par Westwood in transaction Ent. Soc. Lond. II, p. 174. Il comprend un groupe de petits insectes à couleur ordinairement métallique avec des bandes ou dessins gris aux élytres, ayant les antennes grêles, courtes, plus ou moins épaissies au sommet, de 11 articles, le dernier article des palpes labiaux atténué et tronqué au bout, celui des maxillaires très grand, obliquement sécuriforme. Pattes médiocres: tarses avec leurs crochets munis d'une lamelle membraneuse en dessous, avec le premier article plus court que le dernier. Corps velu. Se distingue des *Aphyctus* par les angles non simples, le dernier article des palpes maxillaires moins fortement sécuriforme et la forme moins étroite. Les ♂ présentent ordinairement soit une forme un peu moins large que les ♀, soit leurs articles de tarses très-finement épineux, etc.

On trouve les *Amawronia* sur diverses essences résineuses, les cèdres, les genévriers, etc., dans l'Europe méridionale et l'Afrique septentrionale. Une seule espèce connue à l'heure actuelle provient des montagnes de Syrie, d'où elle a été rapportée il y a longtemps par M. Abeille de Perrin.

TABLEAUX DÉTERMINATIFS

0	Prothorax nettement plus large que long (1)	1
—	Prothorax paraissant plus long que large. Insecte allongé brillant, à écusson glabre, avec les élytres d'un bleu violacé sans dessins gris, le prothorax légèrement doré. Pattes en partie foncées. Long. 2 1/2 mill. Syrie (Liban) <i>violacea</i> Ab.	
1	Pattes avec les cuisses plus ou moins obscurcies (2)	6
—	Pattes entièrement claires d'un jaune rougeâtre.	2
2	Écusson plus ou moins glabre, foncé.	5
—	Écusson très pubescent (au moins à l'état frais) de duvet blanc ou grisâtre.	3
3	Elytres à couleur foncière métallique, ornés de dessins gris variables.	4
—	Elytres à couleur foncière métallique verdâtre sans bandes grises ou seulement avec des taches postmédianes plus ou moins dénudées. Long. 3 à 3 1/2 mill. Espagne. <i>hispana</i> Ksw.	

(1) Ce caractère n'est pas étudié sur *A. subaenea* cette espèce n'étant restée inconnue en nature.

(2) Je ne puis me prononcer sur la valeur de ce caractère, n'étant pas bien sûr des insectes représentés sous ces deux noms, ce sont les caractères qui semblent saillants dans les descriptions isolées publiées par Kiesenwetter et reproduits par J. Schilsky (Deuts. 1894 page 234).

- 4 Petit, large, élytres un peu élargis et arrondis à l'extrémité. Long. 2 1/2 à 2 2/3 mill. Algérie: Batna, Mecheria, A.-Sefra, Daya Teniet. *juniperi* Bourg.
- Grand, bien atténué en arrière. Cuisses quelquefois un peu obscurcies. Long. 3-4 mill. Espagne. *Bourgeoisii* Pic.
- 5 Un peu déprimé en dessus; forme bien étroite et assez allongée. Coloration foncière cuivrée. Long. 2 à 2 2/3 mill. Algérie. *longula*. Desbr.
- Bien convexe; forme assez élargie, trapue. Pubescence modérément longue espacée. Long. 2 1/2 à 3 mill. Espagne Provence. *elegans* Ksw.
- Les exemplaires de Provence, venant de la Ste-Beaume (v. *viridescens*) offrent une teinte foncière un peu verdâtre avec une forme un peu moins élargie.

- 6 Cuisses entièrement noires. Espagne, Grèce. *picta* Ksw.

Je rapporte avec doute à cette espèce, ne connaissant pas le type, un exemplaire ayant une forme assez élargie et l'écusson sans duvet gris ou blanc.

- Cuisses obscurcies sur leur milieu. Corfou. *subaenea* West.

Je ne connais pas cette espèce, qu'aucun auteur semble avoir connue et que j'intercale dans mes tableaux seulement d'après les renseignements publiés sur elle.

Pour compléter ou corriger cette étude, je vais donner quelques lignes de diagnoses pour les nouveautés, et les descriptions des trois espèces à bandes de duvet anciennement décrites.

Amauronia Bourgeoisii n. sp. Noir bronzé, à dessins gris bien nets sur les élytres. Grand avec les élytres atténués et non nettement arrondis à l'extrémité. Antennes fauves, à derniers articles souvent rembrunis. Prothorax très convexe, large, nettement arrondi sur les côtés, à ponctuation assez fine écartée, à stries sulciforme latérale sinueuse bien marquée. Ecusson petit, bien pubescent de gris blanc. Elytres allongés, à côtés presque parallèles, un peu plus larges aux épaules que le prothorax, assez atténués et un peu anguleux vers l'angle sutural à ponctuation forte, rapprochée, peu régulière. Une sorte de bande postérieure foncée, noirâtre, limitée dans des fascies de duvet, au moins une bande postérieure de duvet gris nettement marquée; extrémité, côtés et partie antérieure des élytres plus ou moins marqués de gris. Pattes d'un testacé rougeâtre avec les cuisses quelquefois un peu obscurcies.

Long. 3 à 4 mill. Espagne, environs de Madrid.

Cette espèce est bien caractérisée dans le genre par sa forme terminale des élytres non nettement arrondie et sa taille plus avantageuse.

Je suis heureux de dédier cette nouveauté à M. J. Bourgeois, auquel je dois de précieuses notes pour ce travail.

Amauronia longula Desbr. (An. Fr. 1889. Bul. CLXXXV) Noir bronzé, quelquefois cuivreux, à dessins gris peu nets. Petit avec les élytres brièvement arrondis à l'extrémité. Antennes d'un testacé rougeâtre. Prothorax peu convexe, un peu arrondi et élargi en arrière, assez diminué en avant, à strie sulciforme latérale peu distincte. Ecusson petit, foncé. Elytres assez déprimés, un peu

plus larges aux épaules que le prothorax allongés un peu élargis près de l'extrémité et courtement atténués dans cette partie, à ponctuation assez forte, peu serrée; ordinairement deux fascies de poils gris, extrémité garnie de même. Pattes d'un testacé rougeâtre avec quelquefois les cuisses rembrunies. Dessous du corps verdâtre, brillant. Le pygidium chez ♂ paraît plus ou moins tronqué, impressionné.

Long. 2 à 2 2/3 mill. Algérie: Téniet, Batna, Blidah; vit souvent sur les cèdres.

Se distingue bien de *elegans* Ksw. par la strie sulciforme prothoracique différente, sa forme non trapue; et de toutes les autres espèces par sa forme assez étroite, un peu déprimée en dessus.

Cette espèce figure dans la collection Bourgeois sous le nom de *cedri* Reiche in. lit.

Amauronia juniperi Bourg. est bien particulière par sa forme large, assez courte, et son écusson bien pubescent de gris blanc. Se distingue de *picta* par la forme plus courte et plus ramassée, la pubescence formée de poils plus épais, presque sétiformes, blanche sur la tête et le prothorax, variée de blanc et de brun noirâtre sur les élytres (ex Bourgeois).

Amauronia violacea Ab., dont je dois un exemplaire à la générosité de M. Abeille de Perrin, en plus de sa coloration particulière, offre une forme plus élancée que les autres espèces, se rapprochant plus des *Aphyctus*; je la classe la dernière du groupe près de ce genre. Elle paraît se rapprocher de *subaenea* par la description de cette espèce.

Amauronia subaenea West. Aeneo-nigra, rude et irregulariter punctata et undique setis perbrevis pallidis obsita; antennis fuscis, articulis 3-4 basalibus fulvescentibus, elytris interdum chalybe tinctis, pedibus fulvis, femoribus in medio obscuris, tarsorum articulis apicalibus fuscis. Corfou.

Amauronia picta Ksw. Oblonga, subcylindrica, apicem versus leviter dilatata, nigro-aenea, punctata, pubescens, elytrorum basi fasciisque duabus irregularibus griseo pubescentibus, antennis, tibiis, tarsi testaceis.

Mont-Serrat en Catalogue.

Amauronia elegans Ksw. Oblonga, subcylindrica, apicem versus leviter dilatata, fusco-aenea, punctata parce fusco-pilosa, griseo pubescens squamulis piliformibus albis maculatus, prothorace angustiore, longitudine vix latiore, basin versus fortiter angustato, antennis pedibusque testaceis.

A pictae simillima, prothorace angustiore, longiore, lateribus minus rotundato, basin versus paulo magis angustato, pedibus testaceis unicoloribus, fasciis albidis elytrorum magis distinctis. Espagne.

CATALOGUE DES RACES COMPRIS DANS CE TRAVAIL

Hispana Kiesw. Berl., 1867, p. 126, Espagne.

Subaenea West. Trs. Ent. Soc. Lond. II, p. 174; Kiesw. Berl., 1859, p. 182. Grèce, Corfou.

Juniperi Bourg. An. Fr. 1894, Bul. CCIV. Algérie.

<i>Bourgeoisi</i> Pic. <i>L'Échange</i> n° 118.	Espagne.
<i>Picta</i> Kiesw. Berl., 1859, p. 181 et Ins. Deuts. IV, 1863, p. 626.	Espagne.
<i>Longula</i> Desbr. An. Fr. 1889 Bul. CLXXXV.	Algérie.
<i>cedri</i> Reiche in lit.	
<i>Elegans</i> Kiesw. Berl., 1867, p. 127.	Espagne (Andalousie).
v. <i>viridescens</i> Pic. <i>L'Échange</i> n° 118.	Provence (Ste-Beaume).
<i>Violacea</i> Ab. <i>L'Échange</i> (1894) n° 115, p. 93.	Syrie.

MAURICE PIC.

NOTES ENTOMOLOGIQUES

1° Une étude d'ensemble entreprise sur le genre de Longicornes *Cortodera* m'a permis de constater que mon *C. obscurans*, indiqué comme var. de *flavimana* Walt (in. An. Fr., 1891, p. 415) est une espèce différente de celui-ci par la forme moins élancée et surtout le prothorax court, peu densément pubescent et très large; très voisin de *colchica* Reit., il s'en distingue par la forme moins courte, la taille plus avantageuse, le prothorax encore plus large; l'extrémité de l'abdomen chez cette espèce est largement colorée de testacé. Je connais les deux nuances suivantes: *obscurans*, avec la coloration générale noire moins l'extrémité de l'abdomen et les pattes antérieures presque entièrement d'un testacé rougeâtre; et *flavescens*, ayant les élytres flaves avec la suture noire ou obscurcie et les pattes variables en majeure partie claires.

Long. 9 à 10 mill. Syrie. Akbès.

2° *Telopes brunneopunctatus* Pic. Je rapporte à cette espèce décrite (*L'Échange*, 1893, n° 107) d'Égypte, sous le nom de v. *impunctatus*, trois exemplaires provenant de Syrie (coll. Tournier) n'ayant point de macules brunâtres aux élytres; ces insectes sont remarquables par la forme courte et large, la pubescence du dessus du corps longue, non fine. Un exemplaire présente une variation prothoracique sans macules.

3° M. Abeille de Perrin m'a communiqué provenant de Corse et des chasses de Damry un *Xylophilus monstrosipes* Pic, le 2° exemplaire que je vois de cette espèce; il diffère un peu du type de Bône par la coloration élytrale vaguement brunâtre, la forme un peu plus élargie; ce peut être les deux sexes de la même espèce remarquable par la curieuse forme de ses tibias postérieurs dilatés en spatule à l'extrémité.

MAURICE PIC.